



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité directeur des capacités  
et des normes commerciales****Quatrième session**

Genève, 3 et 4 mai (matin) 2018

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire annoté de la quatrième session**

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève (salle XXIV), le jeudi 3 mai 2018 à 10 heures\*

**I. Ordre du jour provisoire**

1. Adoption de l'ordre du jour.

**A. Débat général**

2. Questions découlant des réunions du Comité exécutif de la CEE et des réformes du Secrétaire général.
3. Amélioration de la mise en œuvre du Programme 2030 par le Comité directeur des capacités et normes commerciales.

**B. Débat de haut niveau : élimination des obstacles réglementaires et procéduraux au commerce dans la région de la Commission économique pour l'Europe**

4. Appui à l'élimination des obstacles réglementaires et procéduraux au commerce :
  - a) Géorgie : conclusions et recommandations ;
  - b) Travaux en cours.
5. Suite donnée dans les pays aux études de la Commission économique pour l'Europe sur les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce.

---

\* Les représentants sont invités à s'inscrire en ligne à l'adresse suivante : <https://uncdb.unece.org/app/ext/meeting-registration?id=FDJqSP>. Les documents de session seront progressivement mis à disposition à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/index.php?id=47988>. Il convient de noter que, dans le cadre de ses efforts visant à organiser des réunions sans support papier, le secrétariat ne distribuera pas d'exemplaires papier des documents de réunion.

Les représentants pourront obtenir un complément d'information, y compris un plan des salles de réunion du Palais des Nations, à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/fr/info/events/informations-pratiques-pour-les-delegates.html>.



## C. Suite du débat général

6. Programme de travail :
  - a) Rapports des organes subsidiaires ;
  - b) Activités de renforcement des capacités et d'assistance technique ;
  - c) Coopération avec d'autres organes de la Commission économique pour l'Europe et d'autres organisations ;
  - d) Besoins et priorités des parties prenantes ;
  - e) Rapport d'évaluation biennale du sous-programme relatif au commerce pour la période 2016-2017 ;
  - f) Cadre stratégique du sous-programme relatif au commerce pour la période 2020-2021.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport.

## II. Annotations

### Point 1

#### Adoption de l'ordre du jour

1. Les représentants sont invités à adopter l'ordre du jour provisoire.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Ordre du jour provisoire annoté	ECE/CTCS/2018/1	Décision

## A. Débat général

### Point 2

#### Questions découlant des réunions du Comité exécutif de de la CEE et des réformes du Secrétaire général

2. Au titre de ce point, le secrétariat rendra compte des questions découlant des réunions de 2017 du Comité exécutif de la CEE et des réformes du Secrétaire général concernant le repositionnement du système de développement des Nations Unies en vue de la mise en œuvre du Programme 2030 (A/72/124-E/2018/3).

### Point 3

#### Amélioration de la mise en œuvre du Programme 2030 par le Comité directeur des capacités et normes commerciales

3. À la troisième session du Comité directeur des capacités et normes commerciales de la Commission économique pour l'Europe (SCTCS), les États membres ont prié le secrétariat de rendre compte des progrès effectués en vue d'étendre le champ d'application de la méthode d'évaluation utilisée dans le cadre de ses études sur les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce afin de déterminer les effets des mesures non tarifaires sur la réalisation des objectifs de développement durable (décision 2017-4.2b du CTCS figurant dans ECE/CTCS/2017/2).
4. En vue de garantir une bonne réactivité et une prise en compte adéquate de la nature plurielle des objectifs de développement durable, le Président du SCTCS a décidé d'évaluer

les activités menées sous l'autorité du Comité directeur à l'aune de leur cohérence avec les objectifs ambitieux du Programme 2030 (A/RES/70/1).

5. Les représentants sont invités à débattre des résultats de l'évaluation (ECE/CTCS/2018/3) et du mandat du SCTCS (ECE/CTCS/2018/4), établis par le Président avec la contribution du secrétariat suite à des consultations menées avec les membres du Bureau.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Amélioration de la mise en œuvre du Programme 2030 par le Comité directeur des capacités et normes commerciales de la Commission économique pour l'Europe : note de réflexion	ECE/CTCS/2018/3	Décision
Mandat du SCTCS	ECE/CTCS/2018/4	Décision

## **B. Débat de haut niveau : élimination des obstacles réglementaires et procéduraux au commerce dans la région de la Commission économique pour l'Europe**

### **Point 4**

#### **Appui à l'élimination des obstacles réglementaires et procéduraux au commerce**

##### **a) Géorgie : conclusions et recommandations**

6. Les représentants seront informés des conclusions et des recommandations de l'étude menée par la CEE pour évaluer les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce en Géorgie. L'étude a été menée en 2017 en faisant appel à la méthode d'évaluation de la CEE, qui a été étendue pour déterminer les effets des mesures non tarifaires sur la réalisation des objectifs de développement durable.

7. L'étude rend compte des obstacles réglementaires et procéduraux au commerce aux frontières et à l'intérieur des frontières et souligne les effets qu'ils ont sur les coûts de transaction (en termes d'argent et de temps). Il met également l'accent sur les incidences de ces obstacles sur la réalisation des objectifs de développement durable et fournit des recommandations détaillées.

8. Les représentants seront également invités à examiner les domaines possibles d'action concertée et de coordination avec les partenaires de développement.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Étude de la CEE sur les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce en Géorgie : recommandations	ECE/CTCS/2018/5	Décision

##### **b) Travaux en cours**

9. Les représentants seront informés des préparatifs en cours pour la réalisation d'études sur les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce, suite aux demandes présentées par les États membres.

**Point 5****Suite donnée dans les pays aux études de la Commission économique pour l'Europe sur les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce**

10. Les représentants des pays dans lesquels des études de la CEE sur les obstacles réglementaires et procéduraux ont été menées à bien informeront le Comité directeur de leurs activités de suivi en cours ou prévues, s'agissant en particulier de l'application des recommandations formulées dans les études.

11. En outre, le secrétariat informera le Comité directeur des freins les plus fréquents à l'élimination des obstacles réglementaires et procéduraux au commerce dans la région qui se dégagent des études nationales menées jusqu'à présent et mettra en évidence leurs incidences sur la réalisation des objectifs de développement durable.

12. Les représentants seront également invités à examiner les domaines possibles d'action concertée et de coordination avec les partenaires de développement.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Suivi des études de pays de la Commission économique pour l'Europe : République de Moldova	ECE/CTCS/2018/6	Décision
Suivi des études de pays de la Commission économique pour l'Europe : Kazakhstan	ECE/CTCS/2018/7	Décision
Suivi des études de pays de la Commission économique pour l'Europe : Kirghizistan	ECE/CTCS/2018/8	Décision
Obstacles réglementaires et procéduraux au commerce : résultats concrets des études de pays de la Commission économique pour l'Europe	ECE/CTCS/2018/9	Décision

**C. Suite du débat général****Point 6****Programme de travail****a) Rapports des organes subsidiaires**

13. Chaque organe subsidiaire rendra compte de ses priorités, des activités qu'il a menées à bien et de ses projets ainsi que des décisions devant être examinées par le Comité directeur. Les représentants seront invités à approuver les rapports des organes subsidiaires.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport du Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation sur les travaux de sa vingt-septième session	ECE/CTCS/WP.6/2017/2	Décision
Rapport du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles sur sa soixante-treizième session	ECE/CTCS/WP.7/2017/2	Décision

**b) Activités de renforcement des capacités et d'assistance technique**

14. Les représentants seront invités à approuver les chapitres du rapport du sous-programme relatif au commerce consacrés aux activités de renforcement des capacités et d'assistance technique réalisées depuis la dernière session. Les activités du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) sont présentées à titre purement informatif.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport sur les activités de renforcement des capacités et d'assistance technique	ECE/CTCS/2018/10	Décision

**c) Coopération avec d'autres organes de la Commission économique pour l'Europe et d'autres organisations**

15. Les représentants seront informés des activités du CEFACT-ONU et du Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé qui pourraient présenter un intérêt.

16. Le secrétariat rendra compte de sa collaboration avec d'autres organisations internationales.

17. Des représentants d'autres organisations internationales seront invités à présenter les domaines de collaboration possible avec le Comité directeur des capacités et des normes commerciales ainsi que les activités en cours ou prévues intéressant les délégations.

18. Un débat s'engagera sur les domaines de collaboration possible entre le Comité directeur, d'autres organes de la Commission économique pour l'Europe et des organisations internationales.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport du Centre pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques sur les travaux de sa vingt-quatrième session plénière	ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/2	Information
Rapport du Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé sur les travaux de sa douzième session	ECE/CECI/2018/2	Information
Coopération avec d'autres organes de la Commission économique pour l'Europe et d'autres organisations	ECE/CTCS/2018/11	Décision

**d) Besoins et priorités des parties prenantes**

19. Les représentants seront invités à examiner les besoins des pays à revenu faible ou intermédiaire qui se dégagent des études de la Commission économique pour l'Europe en ce qui concerne l'élimination des obstacles réglementaires et procéduraux au commerce. L'examen sera axé sur les mesures que peuvent prendre les États membres et la manière dont le sous-programme relatif au commerce peut aider à répondre à ces besoins en tirant parti de l'expérience acquise et des activités menées dans les domaines relevant du Comité directeur.

e) **Rapport d'évaluation biennale du sous-programme relatif au commerce pour la période 2016-2017**

20. Les représentants seront informés de la mise en œuvre du programme de travail 2016-2017 figurant dans le document ECE/CTCS/2018/12. Les activités du CEFACT-ONU sont présentées à titre purement informatif.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport d'évaluation biennale du sous-programme relatif au commerce pour la période 2016-2017	ECE/CTCS/2018/12	Décision

f) **Cadre stratégique du sous-programme relatif au commerce pour la période 2020-2021**

21. Le secrétariat présentera le cadre stratégique du sous-programme relatif au commerce pour 2020 tel qu'il figure dans le document ECE/CTCS/2018/13. Les représentants seront invités à examiner le document, à approuver les domaines de travail et à transmettre leurs observations au secrétariat. Les activités du CEFACT-ONU sont présentées à titre purement informatif.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Cadre stratégique du sous-programme relatif au commerce pour la période 2020-2021	ECE/CTCS/2018/13	Information
Cadre stratégique du sous-programme relatif au commerce pour 2020-2021 : note du secrétariat	ECE/CTCS/2018/14	Information

## **Point 7**

### **Questions diverses**

22. Le Comité directeur approuvera les dates de sa prochaine session.

## **Point 8**

### **Adoption du rapport**

23. Les participants adopteront le rapport de la quatrième session du SCTCS, qui comprend les décisions approuvées.

### III. Calendrier provisoire

<i>Date</i>	<i>Horaires</i>	<i>Point</i>	<i>Description</i>	
3 mai 2018	10 h 00-10 h 10	1	Adoption de l'ordre du jour	
		<b>A</b>	<b>Débat général</b>	
	10 h 10-10 h 20	2	Questions découlant des réunions du Comité exécutif de la CEE et des réformes du Secrétaire général	
	10 h 20-10 h 50	3	Amélioration de la mise en œuvre du Programme 2030 par le Comité directeur des capacités et normes commerciales	
		<b>B</b>	<b>Débat de haut niveau : élimination des obstacles réglementaires et procéduraux au commerce dans la région de la Commission économique pour l'Europe</b>	
		4	Appui à l'élimination des obstacles réglementaires et procéduraux au commerce	
	10 h 50-13 h 00	a)	Géorgie : conclusions et recommandations	
	15 h 00-15 h 30	b)	Travaux en cours	
	15 h 30-18 h 00	5	Suite donnée aux études de la Commission économique pour l'Europe sur les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce	
	4 mai 2018		<b>C</b>	<b>Suite du débat général</b>
			6	Programme de travail
		10 h 00-10 h 40	a)	Rapports des organes subsidiaires
		10 h 40-11 h 00	b)	Activités de renforcement des capacités et d'assistance technique
11 h 00-11 h 10		c)	Coopération avec d'autres organes de la Commission économique pour l'Europe et d'autres organisations	
11 h 10-11 h 20		d)	Besoins et priorités des parties prenantes	
11 h 20-11 h 30		e)	Rapport d'évaluation biennale du sous-programme relatif au commerce pour la période 2016-2017	
11 h 30-11 h 40		f)	Cadre stratégique du sous-programme relatif au commerce pour la période 2020-2021	
11 h 40-12 h 00	7	Questions diverses		
12 h 00-13 h 00	8	Adoption du rapport		